Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 132 (2018)

Artikel: La chapelle Saint-Luc de Soroni (Rhodes) fondée par un chevalier de Saint-Jean

Autor: Vaivre, Jean-Bernard de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-763042

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La chapelle Saint-Luc de Soroni (Rhodes) fondée par un chevalier de Saint-Jean

Jean-Bernard de Vaivre*

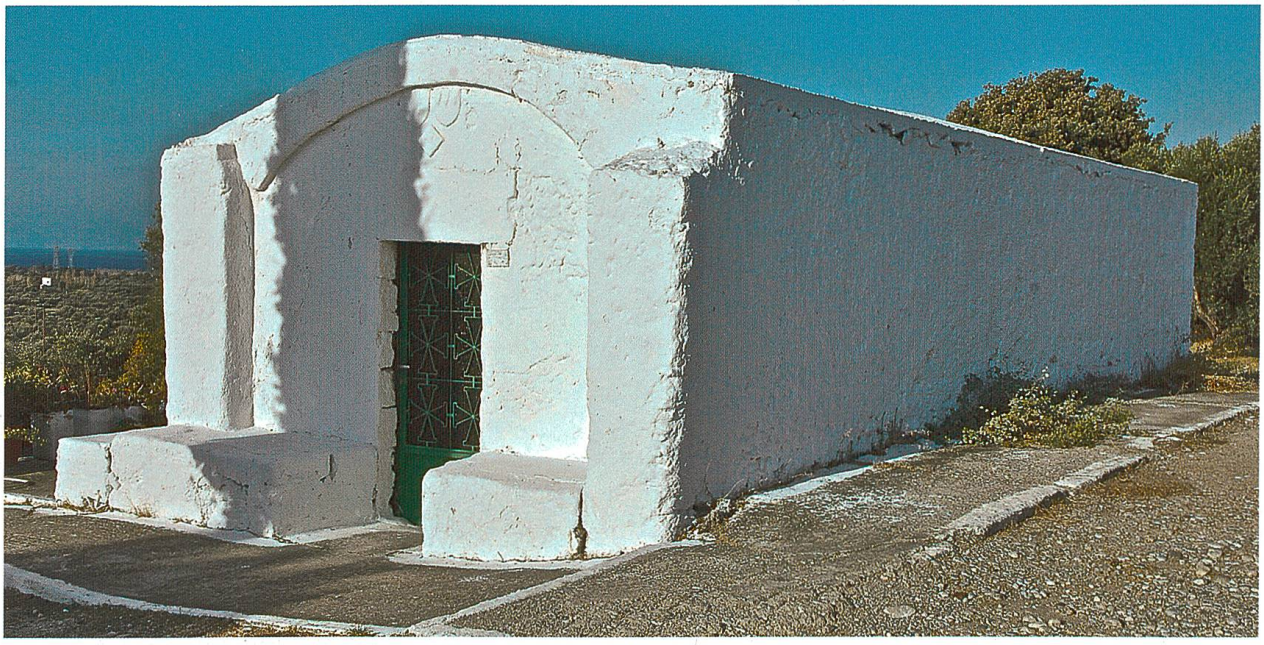

Fig. 1 – Chapelle Saint-Luc-le-Vieux à Soroni (cl. JBV)

De précédentes notes[1] dans les Archives Héraldiques Suisses avaient été l'occasion de relever et de mettre un nom sur quelques caissons aux armes, intégrés aux XIVe et XVe siècles sur la façade d'édifices de Rhodes ou de quelques autres îles du Dodécanèse possédées durant deux siècles par l'Ordre des Hospitaliers, écus sculptés dont l'identification avait, jusque là, résisté à toutes les tentatives pour leur attribuer un commanditaire, voire une datation plus ou moins précise.

En ce qui concerne la ville de Rhodes même, les travaux du Français Albert Gabriel[2], puis des Italiens Giuseppe Gerola[3] et Amedeo Maiuri[4] avaient, dans la première partie du XXe siècle, beaucoup fait avancer les connaissances en ce domaine et, ces dernières années, ceux de l'archéologue grecque Anna-Maria Kasdagli[5] ont apporté de notables compléments grâce à une étude précise d'éléments conservés dans les dépôts lapidaires de la cité.

Les témoignages héraldiques subsistant dans les autres îles du Dodécanèse où l'Ordre de Saint-Jean était implanté sont relativement beaucoup moins nombreux et, jusqu'il y a fort peu de temps, négligés. Les travaux menés dans la perspective d'une étude sur les fortifications de l'Ordre élevées sur ces îles[6] ont permis les avancées précitées et d'autres qui feront dans un avenir proche l'objet de publications.

*Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

[1] Jean-Bernard de Vaivre, « La maison de Guillaume Caoursin à Rhodes », *AHS* 2008-II, p. 224-230 ; « Éléments héraldiques et épigraphiques sur quelques églises et édifices de Rhodes », *AHS* 2010-I, p. 52-74 ; « Quelques armoiries oubliées de chevaliers de Rhodes », *AHS* 2010-II, p. 166-182 ; « L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Dodécanèse. Notes d'héraldique sur Kalymnos, Andimachia et Symi », *AHS* 2011-II, p. 150-158.

[2] Albert Gabriel, La cité de Rhodes (MCCCX-MDXXII), Paris, 1921-1923, t. I, Topographie, architecture militaire, t. II, Architecture civile et religieuse.

[3] Giuseppe Gerola, « Gli stemmi superstiti nei monumernti delle Sporadi appartenute ai cavalieri di Rodi », *Rivista del collegio araldico*, XI-XII, 1913-1914,

[4] Amedeo Maiuri, « Il museo archeologico di Rodi nell'ospedale dei Cavalieri », Clara Rhodos, I, 1937.

[5] Anna-Maria Kasdagli, «Εισαγωγή στην Εραλδική της Ρόδου», *Archaiologikon Deltion* 48-49, 1994-95 ; « Heraldry in medieval Rhodes. Hospitallers and others », *The military orders*, vol. 3, Aldershot, 2008 ; *Stone carving of the Hospitaller period in Rhodes. Displaced pieces and fragments*, Oxford, 2016, pour ne citer que quelques-uns de ses travaux. significatifs en ce domaine.

[6] Jean-Bernard de Vaivre, " La défense des possessions de l'Ordre de Saint-Jean dans le Dodécanèse. Note sur le projet d'étude des fortifications", *CRAI,* 2016, p. 551-574.

Fig. 2 – Caisson de la chapelle avant restauration (cl. JBV 1994)

Sur l'île de Rhodes même, un tout petit nombre de cas restait donc à résoudre. On se bornera ici à exposer l'un de ceux qui m'intriguait depuis mes premières prospections au début des années quatre-vingt. À une vingtaine de km au sud-ouest de la ville, sur la commune de Soroni, est implantée, au milieu des champs d'oliviers, une petite chapelle basse, de forme oblongue, à nef unique, liturgiquement orientée et isolée de toute autre construction (fig. 1). Le mur pignon occidental, épaulé de deux contreforts auxquels sont assujetties deux banquettes, est percé de l'unique porte donnant accès au sanctuaire voûté. Elle est surmontée, au dessus de son linteau, d'un caisson où se distinguaient les contours de trois écus, indéchiffrables car recouverts, depuis des générations, de ces couches de chaux que ceux des fidèles chargés d'entretenir la chapelle appliquaient régulièrement chaque année sur l'ensemble de la construction, comme le veut la coutume. Il était donc impossible d'identifier les blasons, tout au plus pouvait-on deviner la présence d'un écu à la croix et d'un autre au chef denché, faisant songer aux armes du grand maître Milly. Au-dessous pouvait avoir existé un écu losangé (fig. 2). L'histoire ne disait rien de ce lieu, la seule certitude étant l'ancienne mention éponyme de cet oratoire: Saint-Luc et encore précise-t-on Saint-Luc-le-Vieux (εξωκκλήσι του Αγίου Λουκά του Γέρου) pour le distinguer de l'église paroissiale de Soroni, dédiée au même Apôtre, située à plus d'un km de là, vers le couchant.

Comme il n'était pas question de toucher au revêtement de cette chapelle, il aura fallu attendre qu'un ami grec persuade les autorités municipales de procéder au nettoyage de ce caisson[7]. Ce qui a permis de mettre à jour non seulement les trois écus, mais aussi une inscription épigraphique de fort beau style accompagnée d'une date (fig.3).

Le caisson, en marbre de Lardos[8], comporte donc, à gauche pour l'observateur, un écu à la croix de la Religion et, à son côté, un écu à trois emmanchures mouvant du chef, donc les armes du grand maître Jacques de Milly (élu le 1er juin 1454, décédé le 17 août 1461). Le dernier écu, en losange, est un coupé, au I au lion issant, au II à un champ d'épis de blé ou de roseaux au naturel. Au niveau de la pointe des deux premiers écus précités trois chiffres: 1 4 6 ◊.

En beaux caractères de gothique cursive :
fecit ◊ fieri ◊
f◊ Jhēs ◊ de ◊ anion

Ce nom n'est connu dans aucun des ouvrages concernant l'Ordre au XVe siècle[9]. En revanche, la forme de l'écu ne doit pas surprendre. Il existe en effet plusieurs exemples de chevaliers ayant utilisé un écu de ce type au XVe siècle, à Rhodes, dans les îles du Dodécanèse ou au Château Saint-Pierre[10]. En revanche, le meuble du II du coupé paraît tout à fait exceptionnel dans l'héraldique médiévale, la probabilité que l'artiste qui l'a sculpté ait souhaité représenter ainsi un papelonné restant faible. Il n'a pas, à ce stade, été possible d'en retrouver trace dans les divers armoriaux médiévaux, ni ceux ayant fait l'objet d'une édition scientifique au cours des trois dernières décennies, ni ceux qui sont demeurés inédits[11].

[7] Cela m'est l'occasion de remercier Patrice Foutakis pour son aide et M. Constantinos Diacophilipis, épitropos de la chapelle Saint-Luc-le-Vieux à Soroni.

[8] La région de Lardos, au sud-est de Lindos, a produit un marbre gris qui supportait particulièrement bien la sculpture.

[9] Par exemple Maria Bonet Donato, *La Orden del Hospital en la Corona de Aragon,* Madrid, 1994 et Pierre Bonneaud, *Le prieuré de Catalogne, le Couvent de Rhodes et la Couronne d'Aragon 1415-1447*, Millau, 2004.

[10] Exemples notamment à Nisyros et sur la courtine occidentale du Château Saint-Pierre. Jean-Bernard de Vaivre, « Le Château Saint-Pierre et ses campagnes de construction », *Monuments Piot,* t. 89 (2010), p. 69–135, cf. p. 106, fig. 33.

[11] Jean-Bernard de Vaivre, « Orientations pour l'étude et l'utilisation des armoriaux du Moyen Âge », *Cahiers d'héraldique, CNRS, IRHT*, Paris, sd [1973], p. I - XLII. Il n'y a, par exemple, aucune mention dans Paul Adam, « Traité du blason et armorial catalan de Steve Tamburini », *Boletin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, XXIX, (1961–1962) p. 359–407.

Fig. 3 – Caisson de la chapelle après nettoyage (cl. JBV 2017)

La date est établie. Les armes du grand maître Milly donnent un *terminus ad quem*. Les trois chiffres 146 désignent sans aucun doute possible la septième décennie du quinzième siècle. Le jour précis de la mort du grand maître Jacques de Milly est établi avec certitude, ce fut le 17 août 1461 et ses obsèques eurent lieu le lendemain, jour où fr. Aymar du Puy, prieur d'Auvergne, fut élu par le conseil lieutenant du magistère pour la période devant précéder l'élection d'un nouveau maître. En outre, le point qui suit le chiffre 6 est manifestement ici pour un 0. Ce caisson fut donc posé lors de l'achèvement de cette chapelle, avant la mort de Milly, ce qui permet de lui attribuer une époque de construction particulièrement précise de l'ordre d'une vingtaine de mois.

Restait à identifier le personnage. Or, les registres de la chancellerie de l'Ordre (*Libri bullarum*) comportent deux mentions de la présence à Rhodes de fr. Johannes de Agnon qui permettent d'identifier le chevalier dont le nom est conservé sur le caisson. Le premier pour l'année 1453, à la date du 16 décembre. À cette date, en effet, un acte du grand maître Lastic fait état d'une affaire complexe qui met en scène ce chevalier espagnol, dont la fonction était celle de « guardamangier », c'est-à-dire l'office chargé de l'approvisionnement de bouche du palais. Agnon avait, semble-t-il, acheté une esclave circassienne en décembre 1450, sur ce qu'il prétendait ses propres deniers, pour le compte d'une habitante de Rhodes, cette transaction ayant été transcrite sur les registres du Commerce, mais il avait ensuite restitué une somme de cinquante-six ducats à cette Antonine Alamane, véritable destinataire de l'acquisition. Cette dernière avait donc souhaité que l'Ordre ne puisse considérer que cet achat était le sien et se désiste de toute revendication à cet égard. Ce qui fut fait[12]. Le grand maître laisse entendre qu'entre l'intervention initiale de 1450 et l'acte de 1453, fr. Johannes de Agnon a été très malade, avec un risque pour sa vie: « *Deinde narras quod anno preterito, dum dictus frater Johannes infirmatus esset ad mortem* » . Si un doute subsiste sur la licéité de l'opération du « guardamangier », cela ne semble pas avoir eu pour lui de conséquence, ni pour sa charge, ni pour sa vie. On le retrouve, bien vivant, en 1462 dans un dossier différent, dans un autre registre de la chancellerie magistrale, dans la partie relative au *Prioratus Cathalonie*. À la date du 16 mars 1462 (n. st.), dans le cadre d'un interrogatoire en l'église Saint-Jean du Collac dans le château de Rhodes, à la requête de fr. Bernardi Guillemni de Fuxan, commandeur de Lachina en la châtellenie d'Amposta, en présence du notaire public, avec deux commissaires ordonnés par le maître, figure la mention suivante : « *Primo si ipse dominus frater Bernardus Guillemnus de Fouxan venit hic Rhodi secularis cum passagio cum quo venit venerabilis dominus frater Castell Novo (...) Et primo* ***dominus frater Johannes de Agnon, dicte castellanie Emposte, guarda magnerius reverendissimi Domini magistri,*** *testis productus juratus sollempniter more religiosorum dicte sacre Religionis, et interrogatus super primo articulo respondit et dixit suo juramento quod ipse dominus frater Bernardus Guillemnus de*

[12] AOM 364, fol. 194v°. Cet acte a été publié par Zacharias Tsirpanlis [*Documents inédits concernant Rhodes et les îles du Sud-Est de l'Égée des archives de l'Ordre de l'Hôpital*], t. I (seul paru): *1421–1453*, Rhodes, 1995, p. 768–771.

Fouxan venit hic Rhodi secularis cum dicto passagio cum quo venit ipse dominus frater Castelnovo »[13].

Ce fr. Johannes de Agnon[14], de la châtellenie d'Amposta, était donc l'un des proches du grand maître et l'un des titulaires d'un office au palais. Il n'est fait mention dans ces pièces d'aucune titulature de commanderie, ce qui laisse à penser que ce fr. Jean d'Agnon était d'un rang relativement modeste. Il ne figure en effet dans aucun des ouvrages récents sur l'histoire de l'Ordre en Catalogne à cette époque, pourtant fort documentés pour la péninsule ibérique et en particulier la châtellenie d'Amposta. Le relatif éloignement de cette petite chapelle, à moins de cinq lieues de la cité de Rhodes, peut à première vue sembler étonnant, d'autant qu'il est manifeste que le caisson n'a pas été déplacé et se trouve bien là où son commanditaire a voulu qu'il soit inséré. Aucun vestige d'autres constructions n'est aujourd'hui plus visible autour de la chapelle, ce qui ne signifie pas que ne peut avoir existé là, au milieu du XVe siècle, une de ces petites maisons de campagne que certains chevaliers affectionnaient, comme on le sait par certains témoignages comme ceux du médecin suédois Hedenborg qui vivait sur l'île autour de 1850 et rapportait le cas d'un autre chevalier de la châtellenie d'Amposta[15] qui avait fait édifier un petit oratoire dans la campagne rhodienne.

Quoi qu'il en soit, la chapelle de Saint-Luc-le-Vieux aura le mérite d'apporter une nouvelle pierre à l'armorial des chevaliers de Rhodes.

Die von einem Ritter des Johanniterordens gestiftete Sankt Lukas Kapelle in Soroni (Rhodos)

Diese kleine Kapelle gehörte in Bezug auf ihre Gründung zu den wenigen Fällen, die auf der Insel Rhodos noch aufgeklärt werden mussten. Bevor die Stadtverwaltung von Soroni die Reinigung des Marmorreliefs über der Tür angeordnet hatte, konnten unter den mehrfachen Gipsschichten nicht mehr als die Konturen von drei Wappenschilden erkannt werden. Der Marmor enthüllt heute wieder sowohl den Inhalt der Wappenschilde als auch eine datierte epigraphische Inschrift: Einen Schild mit dem Ordenskreuz neben einem Schild mit drei halben gestürzten Spitzen, also dem Wappen des Grossmeisters Jacques de Milly (1454–1461); das dritte Wappen in Rautenform ist geteilt und zeigt oben einen aus der Schildteilung wachsenden Löwen und unten ein Feld aus Kornähren oder Schilf; die eingravierten Ziffern benennen das Erbauungsdatum 1460 und die Inschrift enthüllt schliesslich den Namen des Stifters und Erbauers, Bruder Johannes von Agnon. Wenn auch die Form seines Schildes von mehreren anderen Rittern an verschiedenen Orten verwendet wurde, erscheint doch das Schildbild im unteren Teil des geteilten Wappens in der mittelalterlichen Heraldik vollkommen aussergewöhnlich. Dieser spanische Ritter, dessen Funktion diejenige des *Guardamangier,* des für die Mundversorgung des Palastes zuständigen Beamten war, erscheint 1453 und 1462 in den Registern der Magistralkanzlei des Ordens. Johannes von Agnon aus der Burggrafschaft Amposta war trotz seines relativ bescheidenen Ranges ein enger Vertrauter des Grossmeisters und Inhaber eines Palastbüros. Der Autor schliesst seine Ausführungen mit der Feststellung, dass dieses Wappenrelief eine wichtige Ergänzung zu den bisher bekannten Wappen der Ritter von Rhodos bedeutet.

(Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)

[13] AOM 371, fol. 82r°.

[14] Sur le texte des registres de la chancellerie de l'Ordre, les scribes ne figurent pas de tilde sur le n pour les patronymes espagnols, alors que l'abréviation Johannes, en revanche, y comporte toujours un tilde.

[15] Jean-Bernard de Vaivre, « Sur quelques monuments de Rhodes », *CRAI*, 2009, p. 323–387.